COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 23 AVRIL 2014

Débat d'Orientation Budgétaire
Le conseil municipal étudie la proposition de budget préparé par Monsieur le Maire et Monsieur Jean-Marie BEGEY, adjoint chargé des finances.

Point sur la Salle des Fêtes
La commission de sécurité visite la salle des fêtes tous les 5 ans pour vérifier la conformité du bâtiment par rapport aux normes de sécurité incendie. Réunie le 11 avril dernier, elle a donné un avis défavorable à la poursuite de l'activité compte tenu qu'aucun des dysfonctionnements signalés en 2009 n'ont été rectifiés.

Les travaux sont en cours de réalisation et les vérifications des installations ont été effectuées. De plus, la législation applicable aux établissements recevant du public impose de mettre à jour le règlement d'utilisation de la salle des fêtes : ainsi une convention d'organisation des services de sécurité a été rédigée. Cette dernière devra être signée par chaque personne organisatrice de manifestation dans la salle des fêtes.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la modification du règlement d'utilisation de la salle des fêtes et la convention de sécurité imposée par la législation.

4) Inscription au concours des Villages Fleuris
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'inscrire la commune de Villars les Bois au concours 2014 des Villages Fleuris.

5) Adhésion au Groupement de Développement Forestier
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adhérer au Groupement de Développement Forestier de la Charente-Maritime. Autorise Monsieur le Maire à signer le bulletin d'adhésion. Les crédits nécessaires seront prévus au budget.

6) Renouvellement des membres de la Commission Communale des Impôts Directs
L'article 1650-1 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune, il soit institué une commission communale des impôts directs (CCID).
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, dresse une liste de 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants afin que le directeur départemental des finances publiques puisse désigner les commissaires qui siègeront au sein de cette commission.

7) Questions diverses
- Mur du cimetière
Monsieur le Maire informe l'assemblée que le chantier d'insertion de la communauté d'agglomération de Saintes vient de commencer les travaux de remise en état du mur du cimetière. Ils devraient durer 8 semaines.

- Boucher
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne à l'unanimité son autorisation à Monsieur BERGES Loïc et Mme BARET Marie, bouchers/charcutiers/traiteurs pour faire une tournée sur le territoire communal.

- Référent scolaire
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité des membres présents et représentés Miguel TAUNAY comme référent de l'éducation et des affaires scolaires auprès de la CDA de Saintes.

Le Maire, Fabrice BARUSSEAU